

« Le relais pour une meilleure adaptation aux exigences du second cycle : de la recherche à la production documentaire en classe de seconde »

L'idée consiste à faire réaliser, à tous les **élèves de seconde**, dans une **discipline**, une **production écrite** très souvent soutenue à l'**oral**, basée sur une **recherche documentaire** avec **évaluation formative** et **sommative**. Les **séquences** en partenariat pédagogique **professeur - documentaliste** sont intégrées dans le créneau horaire d'une discipline, variable selon les professeurs volontaires. La finalité est de développer chez les élèves, à partir d'un **projet**, des **compétences** propres à la **méthodologie du travail** sur l'**information** et la **documentation** et les préparer ainsi aux **TPE**, aux **TIPE**, à l'**ECJS**. Cette **démarche** est **transférable** aux **TC** et aux **PPCP**.

Mots clés : recherche documentaire, projet, méthodologie, autonomie

Descriptif	p 2
Analyse/Evaluation	p 6
Annexes	p 9

Descriptif

LA GENESE, LES OBJECTIFS DU PROJET ET LE VECU

“ **La production documentaire** ” en classe de seconde s’inscrit dans le projet Relais / CDI du projet d’établissement. Ce projet est le fruit d’une lente maturation au cours de 8 années d’actions de formation, d’animation et d’aide à l’élève. Ainsi, dans ce cadre global de “ l’action Relais ” sont également développés en parallèle : le monitorat et des pratiques d’aide individualisée sous forme d’ateliers ou de soutien (disciplinaire, méthodologique, relationnel...).

Aujourd’hui, **les nouvelles réformes viennent à notre rencontre**. Aide individualisée, TPE, ECJS, nous devrions nous réjouir d’avoir anticipé et pourtant ...

D’un côté, une reconnaissance de notre action, de nos innovations menées depuis 10 ans qui allaient dans le sens des réformes et de l’autre, un sentiment de dénaturation ; la massification qui bouscule, crée des tensions pour l’occupation des espaces et pour la disponibilité des adultes ressources. L’heure de relais avec un adulte par équipe pédagogique pour encadrer les élèves en difficulté remplacée par de l’Aide Individualisée en Français et Mathématiques : d’un côté, des professeurs rodés à ce type d’élèves et à leurs demandes ou besoins, au chômage technique et de l’autre, des professeurs à qui on impose de faire de l’Aide Individualisée, qui se sentent un peu pris au dépourvu, et qui répondent par une aide purement disciplinaire. Du gâchis ???

Où en sommes-nous aujourd’hui ?

Nous avons surmonté le petit découragement en développant notre action au niveau de la production documentaire. De ce fait, il devient nécessaire de modifier l’intitulé de cette action par rapport à celui que nous avons donné il y a 2 ans, lorsque nous nous sommes engagées dans le projet d’écriture : “ le relais ou l’aide individualisée en seconde ” devient plutôt : “ **Le relais pour une meilleure adaptation aux exigences du second cycle** ” avec la spécificité suivante : “ **De la recherche à la production documentaire** ”.

Ce nouveau projet se veut répondre à une prise de conscience d’un manque d’autonomie des élèves en pratiques documentaires. Force est de constater qu’il est utile de les former sinon, ils errent dans les lieux ressources, zappent sur les écrans et peuvent faire de la recherche documentaire sans rien trouver. Cette formation est d’autant plus urgente qu’avant, dans l’école, il n’y avait que des documents labellisés très proches des programmes (manuels scolaires, dictionnaires, encyclopédies, œuvres, documentaires) et qu’aujourd’hui avec INTERNET, la presse, les sources ne sont plus validées et ont une durée de vie limitée dans le temps.

La production documentaire en seconde... Une innovation ? Mais les élèves font tous des dossiers, ont tous de la recherche documentaire à faire ; cela depuis l’école primaire...Ce n’est pas nouveau !...Et pourtant depuis la mise en application progressive de notre action, de nombreux collègues sont surpris.... ! En effet, certains découvrent que, selon le sujet donné, les difficultés de terrain qu’ils ne soupçonnaient pas, se posent cruellement à l’élève.

Si on prend un exemple de question apparemment simple “Quel est le revenu moyen d’un habitant d’un PVD ? ”, il fallait comprendre : “Quel est le PIB par habitant ? ”. Les élèves l’ont déformée de la façon suivante : “Quel est le salaire minimum d’un habitant de PVD ? ”. Le professeur qui pose la question initiale connaît sans doute la réponse et sait comment la trouver. Cela relève de connaissances qu’il possède. Mais en la posant à l’élève, il le met dans une toute autre situation que la sienne. Il faut que l’élève la traduise, repère, dans tout un ensemble documentaire, au moins un document qui contient la réponse. Cela suppose, pour lui, de comprendre la question, d’émettre des hypothèses sur les sources documentaires susceptibles de répondre, de connaître le classement et la structure des documents, de savoir repérer l’information, de savoir la traiter...

Si on prend un exemple de question complexe, à tiroirs du genre : “La représentation du monde ouvrier dans l’impressionnisme français” là l’élève va devoir mobiliser en plus des compétences citées précédemment d’autres comme l’expertise comparée de plusieurs sources, la prise de notes dans plusieurs documents de nature différente (manuel scolaire, encyclopédie, revue...), la synthèse...

Et puis, on peut complexifier avec un sujet du style “Civisme et citoyenneté” : si vous êtes professeur en ECJS, vous sauriez peut-être le traiter, sinon, comment vous-y prendriez-vous ?....

Qu'ont en commun toutes ces situations ?

Elles demandent au chercheur de trouver une ou des réponses qu'il ne connaît pas contrairement à celui qui les pose certes mais surtout il devra dans tous les cas mettre en œuvre une procédure, une démarche qui doit le conduire progressivement vers la réponse. La connaissance est au bout d'un chemin semé d'embûches. Et c'est justement pour cela que nous voulons proposer un accompagnement.

L'originalité de ce type d'action tient au fait que l'élève bénéficie d'un accompagnement avec évaluation formative dans chaque étape de la démarche documentaire et en particulier pour le choix des voies de recherche ("Où chercher?"), pour les modalités d'utilisation des documents ("Comment trouver?"). Ce mode de travail en situation permet aussi d'aborder les critères de tri des documents ("Que garder?"), problème souvent absent en classe puisque le professeur a en général fait une première sélection; ainsi la notion de qualité et validité des sources, notamment sur INTERNET, permet d'aiguiser leur sens critique.

D'autre part, les élèves peuvent mettre en jeu des compétences transversales telles que la mobilisation des idées sur le sujet ("Que chercher?"), la hiérarchisation des données ("Comment les classer, les organiser?"), la réalisation de la production ("Comment les communiquer?")...

La médiation apportée dans la formation permet de mesurer la faisabilité, les obstacles, les limites et a surtout l'intérêt d'explicitier les différentes démarches (procédés, procédures, choix d'outils...) correspondant à une prise de distance pour opérationnaliser son action (méta cognition).

Même si vous pensez, chers lecteurs, savoir faire de la recherche documentaire, juste pour vérifier, **faites le petit test proposé aux élèves de seconde (cf . ANNEXE 1).**

Où en êtes-vous dans ce petit test? Vous suffit-il pour résoudre les sujets proposés précédemment? Reprenez le premier sujet sur le revenu moyen dans un Pays en Voie de Développement. Si vous vous sentez opérationnel, c'est que vous mettriez en application les étapes correspondantes de l'état initial.

Les **meilleurs** élèves de seconde, quant à eux, testeraient progressivement les usuels, puis BCDI (logiciel permettant de gérer de façon informatique le fonds documentaire du CDI – traitement, gestion, recherche), puis INTERNET. Beaucoup iraient directement sur Internet, la grande majorité, perdus, s'adresseraient au documentaliste pour avoir la réponse et dans le meilleur des cas, pour demander où il faut chercher. Comment les aider à être efficaces plus rapidement, sans mettre le sujet à toutes les épreuves des outils?

Si vous ne voyez pas, **prenez donc le petit test de première que nous avons élaboré pour les TPE** (cf. ANNEXE 2). C'est une extension de l'état final de seconde. Les nouvelles exigences que vous pouvez y découvrir, peuvent être des objets de formation lors des TPE si les élèves le souhaitent.

Peut-être commencez vous à comprendre les problèmes qui se posent aux élèves pour faire de la recherche documentaire ?

Au départ, nous nous sommes heurtés à l'incompréhension des collègues, au manque de transparence de la démarche documentaire, au fait que les outils virtuels (la facilité trompeuse d'INTERNET en particulier), sont des obstacles qui empêchent de se poser les vraies questions sur les contenus et la démarche intellectuelle.

S'il a été difficile de convaincre les collègues de la nécessité d'une formation à la recherche documentaire, c'est qu'ils ne voyaient pas où étaient les difficultés et que peut-être, ils ne trouvaient pas cela utile, indispensable....Mais, pour nous faire plaisir, parce que nous avons travaillé ensemble depuis quelques années et devant notre insistance, certains ont accepté de faire une production documentaire dans le cadre de leur discipline avec co-évaluation professeur/documentaliste...

L'année suivante, toutes les classes de secondes ont participé au moins dans une discipline et cette année encore, avec parfois deux voire trois productions par classe et de nature différente dans plusieurs disciplines...

A côté du contexte du « relais » qui s'appuyait sur une équipe de volontaires habitués à travailler ensemble, la mise en œuvre de cette action a été aussi facilitée par :

- un CDI qui a, en plus de la médiathèque, des salles de travail autonome et une salle multimédia spécifique, une grande capacité d'accueil, des aides techniques en documentation
- le fait que la coordination soit assurée par un tandem : documentaliste / professeur. C'est un facteur très important pour la réussite du projet. (impulsion, formalisation, coordination, persuasion...)

Diverses séances de recherche documentaire ont été réalisées ; il est très difficile de généraliser ; les approches et les contenus sont variés. Cependant les objectifs restent constants (en référence aux compétences documentaires).

Juste quelques exemples de vécu sur le terrain puis une analyse (dégageant les satisfactions, les limites et les propositions d'évaluation de nos pratiques).

EXEMPLE 1 (cf. ANNEXE 3)

Travail sur le "Quoi chercher ?"

Les objectifs ont été présentés aux élèves :

- Savoir ce qu'est un thesaurus et son intérêt,
- Savoir ce que sont liste permutée, terminogramme du thesaurus, le Motbis de BCDI et leur intérêt,
- Savoir comment trouver des idées de sujet à partir d'un thème (Préparation aux TPE).

Notre but était de faire découvrir aux élèves que les outils documentaires qui permettent d'accéder aux connaissances dans les documents sont utiles pour débiter une recherche documentaire, analyser un thème, en faire le tour...

La séance fut très dense et très riche. Les élèves ont été très actifs, ont pu mutualiser leur travail grâce au groupe, il leur a fallu manipuler plusieurs outils en parallèle, passer de documents papiers aux supports électroniques et s'organiser au sein de la classe pour assurer les rotations aux différents postes de travail. Professeur et documentaliste ont collaboré en régulant la séance.

Ainsi, les élèves ont pris conscience que les thesaurus permettent de trouver des idées de contexte pour une introduction et des idées d'élargissement pour une conclusion. D'où l'intérêt de commencer par mobiliser les idées avant de partir directement à la recherche des documents. Ils comprennent également que cette démarche est transférable dans toutes les disciplines.

Les élèves ont eu l'occasion d'améliorer leur représentation sur le " Quoi chercher ? "

EXEMPLE 2 (cf. ANNEXE 4)

Travail sur le " Comment chercher ?"

L'objectif pour l'élève est de construire une base de données à partir d'articles de périodiques sélectionnés dans des documents du fonds local Poitou-Charentes qui ne sont pas traités par les documentalistes.

Notre objectif, à travers cet exercice, est qu'ils s'approprient la structure et l'intérêt d'une base de données de références : méthodologie d'interrogation et de navigation, notion de document secondaire apportant une plus value au document primaire, ...

Là encore, la séance fut très dense. Elle a nécessité un minutage précis et une préparation matérielle importante avec les mêmes remarques que pour l'exemple 1.

Cet exercice leur permet de réutiliser le terminogramme et la liste permutée et d'en comprendre les intérêts. Mais surtout de s'imprégner du contenu et de la structure d'une base de données documentaires et ainsi de leur permettre, par la suite, de comprendre les deux grands principes de recherche : recherche plein texte (langage libre) et recherche par Thesaurus (langage documentaire).

Les élèves ont eu l'occasion d'améliorer leur représentation sur le " Comment chercher ? "

EXEMPLE 3 (cf. ANNEXE 5)

Travail sur le " Comment chercher ?" et " Que garder ?"

L'objectif pour les élèves est de faire une sélection de notices à partir de recherches dans la base de données BCDI pour ensuite collecter des œuvres littéraires qui répondent à leur thème de recherche.

En ce qui nous concerne, il s'agit là de leur apprendre à faire un premier tri au niveau des références bibliographiques et de faire le lien entre base de données et fonds réel dans le CDI.

La séance, là encore fut très riche car il leur fallait parcourir les étapes vues dans les exemples précédents. Ce genre de recherche multicritères (par auteur, par titre, par thème) demande une exploration méthodique et rigoureuse car elle doit leur permettre de repérer des documents pertinents.

Les élèves ont eu l'occasion d'améliorer leur représentation sur le " Comment chercher ?" mais surtout sur le " Que garder ?".

Analyse de ces séances :

A travers ces séances, si l'on compare tout d'abord les objectifs sous-jacents de l'état initial, et ceux des séances décrites, on constate vite que tous les objectifs n'ont pas été travaillés, que tous les outils n'ont pas été utilisés, manque de temps matériel pour tout faire dans une discipline. Mais là où cela devient intéressant, c'est que le relais peut-être pris par un autre collègue dans une autre discipline : par exemple en travaillant les deux grands modes de recherche (plein texte et Thesaurus, utilisation de " et, ou, sauf " (opérateurs booléens), utilisation de la troncature.. ou bien étude des outils de tri des documents (montrer que les notices sont une valeur ajoutée au document de base puisque une première " interprétation " a été faite à travers le résumé, les mots clés et les descripteurs), les différentes techniques de lecture, ou encore, le transfert dans la recherche sur le Net...

Pour l'évaluation de l'impact de nos pratiques sur l'évolution des élèves, nous envisageons de redonner l'état initial en fin d'année. Mais nous savons que ce n'est pas parce que les élèves répondent bien à l'état final qu'ils sont autonomes et puis un test évalue des connaissances or nous attendons de mesurer les capacités de transfert et de procédure dans une situation concrète. Cependant, cela permettra de vérifier qu'on leur a donné l'opportunité de l'être...

Nous envisageons de mettre les élèves de seconde en situation de transfert dans un autre contexte, mais la fin d'année arrive vite et nous manquons de temps. A suivre... !

Analyse/Evaluation

ANALYSE DE NOS PRATIQUES ET EVOLUTION

Quelques constats

On pourrait ainsi émailler ce document de nombreuses séquences qui ont toutes été centrées sur la pédagogie documentaire. Même si le logiciel BCDI qui permet de faire de la recherche efficace au CDI se trouve privilégié dans les séquences présentées, il ne faut pas y voir une fin en soi en tant qu'outil mais comme moyen de développer des compétences transférables sur d'autres outils dans d'autres disciplines et dans d'autres bibliothèques ou centres de documentation. Toutes ces compétences sont à rattacher à des référentiels. Il en existe plusieurs modèles très proches les uns des autres selon les pays.

A travers ce projet, il faut aussi mesurer à la fois l'intérêt et la nécessité de travailler en équipes d'enseignants, professeurs et documentalistes. C'est un moyen très important qui favorise le travail interdisciplinaire.

Les apports formatifs de ce type de travail vont dans le sens du développement de l'autonomie et favorisent la mutualisation des pratiques en permettant le travail en équipe interdisciplinaire avec les documentalistes hors de la classe, au CDI. Cela a pour conséquence un décentrage du professeur, en offrant le regard de l'autre ce qui facilite le transfert par une connotation moins disciplinaire.

Les modalités d'apprentissage pour les élèves sont différentes au niveau des méthodes et des contenus. La réalisation concrète permet de mettre le doigt sur les phases de la démarche intellectuelle où se situent les problèmes.

Cependant, les obstacles sont nombreux du fait du nombre d'élèves concernés (près de 400), le grand nombre d'équipes engagées avec seulement deux documentalistes, les contraintes de lieux (formation de groupes dans la médiathèque qui reste ouverte aux autres élèves), le manque de temps pour anticiper, faire, évaluer, se concerter, auxquels il faut ajouter la mise en place des TPE et de l'ECJS...

Un élargissement évident à nos yeux fut celui d'un transfert naturel pour les TPE, par une mise au point d'une fiche méthodologique de recherche documentaire : ce que doit contenir le carnet de bord pour être un outil de communication entre les enseignants (professeur et documentaliste) et l'élève. Pendant la séance TPE, l'enseignant ne peut pas faire face à toutes les demandes des élèves ; certaines pourront être différées grâce au carnet de bord à condition que celui-ci contienne tous les renseignements indispensables. (cf. ANNEXE 6).

Un bilan quantitatif évocateur

En 1997-1998, sur 14 classes de seconde, 5 professeurs étaient impliqués + 2 documentalistes. Dès l'année suivante, en 1998-1999, sur 13 classes de seconde, 10 professeurs étaient impliqués + 2 documentalistes.

En 1999-2000, sur 13 classes de seconde, 11 professeurs étaient impliqués (dont 4 pour 2 classes différentes) + 2 documentalistes.

Cette année, sur 13 classes de seconde, 17 professeurs sont impliqués + 3 documentalistes (dont 1 stagiaire en documentation).

Parmi les disciplines concernées : SVT, Sciences Physiques, Anglais, ECJS, Lettres, Histoire-Géographie. Pour une même classe, cette année, si nous prenons de l'exemple de la seconde 13, les élèves devaient remettre 3 productions différentes : Sciences Physiques / Histoire géographique – Lettres / SVT.

Pourquoi cette évolution ? Nous vous livrons quelques hypothèses...

La mise en place des TPE met le doigt sur les besoins des élèves dans la formation à la recherche documentaire et entraîne une prise de conscience par les enseignants. L'intégration de ces séances dans l'horaire des professeurs est un atout facilitateur.

Un phénomène nouveau est celui de l'allègement des programmes comme par exemple le fait d'avoir des semaines à contenu libre en SVT (six semaines où "l'enseignant peut choisir librement un sujet (thème) d'étude. Ce choix peut tenir compte des conditions locales. L'enseignant a toute liberté pour organiser cette activité tout au long de l'année ou sur une période plus concentrée." extrait du BO N° 6 du 12 août 99).

L'explosion des connaissances et la multiplication des accès à des ressources réelles et virtuelles est également à prendre en compte (cf. proverbe chinois " il vaut mieux faire apprendre à pêcher plutôt que de donner du poisson pour se nourrir tout au long de sa vie ").

Nous sommes une équipe fluctuante, non figée, où l'on peut s'engager temporairement sans avoir d'obligation. En effet, il existe un noyau dur, documentalistes et professeurs qui organisent et proposent, qui sont des interlocuteurs privilégiés, des accompagnateurs assidus et des " électrons libres ". Cette pédagogie innovante laisse une liberté d'action dans le quoi ? le quand ? le comment ? dans les espaces (au CDI, en classe, en salle multimédia), dans le temps (1^{er} trimestre, fin d'année...).

Parmi les perspectives, nous voulons faire un bilan qualitatif que nous envisageons à la fin de l'année. Jusqu'à présent, nous nous étions contentés des avis anonymes des élèves et des professeurs. Cependant, nous avons ressenti comme une caution subjective l'enthousiasme des collègues et l'implication des élèves. Nous avons aussi besoin de rationaliser notre action afin de donner plus de cohérence aux formations effectuées dans des disciplines différentes au sein d'une même classe. Déjà les professeurs se consultent de manière informelle et les documentalistes font le lien. Nous hésitons à faire une réunion plénière car nous avons compris que les " grands messes " sont à bannir (heure supplémentaire, niveaux trop hétérogènes) ; les petites réunions sont plus envisageables et répondent mieux aux besoins mais cela va encore alourdir la tâche des documentalistes qui devraient être présents à toutes ces réunions.

VOUS VOULEZ ESSAYER ?

Prendre conscience, avant de vous lancer...

De la faisabilité (en grande partie) avec les moyens horaires officiels

- * Dans le cadre de l'enseignement traditionnel, en parallèle avec l'Aide Individualisée, en module, en TP, en Education Civique Juridique et Sociale, en heure de vie de classe...). Les groupes sont pris en charge par les documentalistes seuls ou en équipe professeur/documentaliste.
- * Passage d'un temps balisé supplémentaire (souvent le cas des formations documentaires en collège) à un temps intégré dans l'apprentissage scolaire.

Des conséquences pour le professeur (décentrage de l'enseignant)

- * accepter la rencontre de l'inconnu ou du nouveau dans son enseignement disciplinaire.
- * préparer les sujets et l'évaluation en collaboration avec les documentalistes.
- * consacrer quelques séances en ½classe, de sa discipline pour la formation des élèves et pour l'évaluation.

Des conséquences pour le documentaliste

- * préparer préalablement les séances avec les professeurs
- * formaliser le travail au CDI (outils transférables)
- * établir des critères d'évaluation sur la méthodologie de la recherche documentaire (stratégies de recherche au service d'une démarche intellectuelle)
- * permettre de constituer et d'adapter les fonds documentaires réels et virtuels (CDI = outil pédagogique)

Des conséquences pour l'établissement

- * Intégrer le projet documentaire dans le projet d'établissement.
- * Apporter des moyens horaires et matériels si une mémoire chronologique est réalisée ainsi que des évaluations régulières.

Des conséquences pour l'élève

- * Intégrer le CDI dans son travail personnel
- * Associer le documentaliste à ses apprentissages
- * Transférer des méthodes de travail pour se cultiver, approfondir
- * Passer de l'aspect instrumental des outils à leur apport intellectuel

Rôle de la M.E.I.P.

- L'accompagnateur MEIP pour ce projet a permis de nous aider à prendre le recul indispensable pour l'écriture et nous a stimulé.
- Les journées de regroupement et de stage sont une occasion de formation et permettent aussi d'échanger entre les équipes (avis sur les projets, relecture..)
- L'engagement dans la MEIP est un moteur de l'action car il nous oblige à formaliser (Une prise de conscience de l'intérêt d'écrire sur ses pratiques s'était déjà concrétisée lors de la rédaction d'un écrit mémoire des huit années de projet « suivi/relais/CDI » dans le cadre d'un GFP (Groupe de Formation par la Production)).

Colette CHARRIER-LIGONAT, professeur-documentaliste
Christine SOUBIGOU, professeur de SVT
Le 12/05/01

N.B. : Toutes les annexes ont été élaborées par les deux coordinatrices

ANNEXE 1 : Test de niveau 1

Etat initial proposé aux élèves de seconde

NOM :

Prénom :

Classe :

RECHERCHE DOCUMENTAIRE DANS UN CDI QUESTIONNAIRE BILAN POUR EVALUER SON AUTONOMIE

1. A propos de la démarche générale

Quelles sont les étapes à parcourir depuis la lecture du sujet jusqu'à la réalisation de la production correspondante ?

2. A propos des USUELS

- Connaissez-vous quelques types d'usuels ? Lesquels ?
- Citez quelques moyens qui vous permettent d'accéder rapidement à ce que vous recherchez dans un usuel (référez-vous à ceux que vous avez cités).

3. A propos de BCDI

- Si on tape *cellule*, on obtient 136 fiches ; si on tape *Thesaurus = cellule*, on obtient 79 fiches. Emettez des hypothèses pour expliquer cette différence.
- Que cherche la personne qui tape :

Génétique et justice ?

Transgénèse sauf plante ?

Transgénèse ou biotechnologie ?

- Quel est l'intérêt de taper *citoyen-* plutôt que *citoyenneté* ?
- Si vous cherchez seulement des livres **de Balzac**, dans quel champ suivant :
" auteur ", " titre ", " thesaurus " écririez-vous *Balzac* ?

Même question pour des livres **sur Balzac** ?

- A quoi peut servir la lecture des résumés des notices ?
- A quoi sert la fonction " panier " ? Quel est son intérêt ?
- Quelle différence faites-vous entre les informations trouvées dans BCDI et dans un CD-Rom comme Encarta, Axis ou Hachette Multimédia... ?

4. A propos d'INTERNET

Web ou messagerie électronique : dans quel cas utiliserez-vous l'un ou l'autre ?

Connaissez-vous la différence entre un moteur de recherche (Altavista, Hotbot...) et un annuaire (Yahoo, Nomade...) ?

Citez des points communs avec BCDI dans la procédure de recherche ?

ANNEXE 2 : Test de niveau 2

Etat initial proposé aux élèves de première (qui ont en général, suivi la formation en seconde)

RECHERCHE ET PRODUCTION DOCUMENTAIRES DANS UN CDI QUESTIONNAIRE BILAN POUR EVALUER SON AUTONOMIE

Répondez aux questions suivantes.

Si quelques-unes d'entre elles vous posent problème vous pouvez bénéficier d'une formation.

- 1. Pour quels types de sujets, de renseignements, choisira-t-on BCDI en premier, comme outil de recherche ?**
- 2. Même question pour les USUELS et pour INTERNET.**
- 3. A propos de BCDI**
 - A quoi réserve-t-on la recherche plein texte ? La recherche par le thesaurus ?
 - Dans le Thésaurus quel est l'intérêt du terminogramme ? De la liste permutée ?
 - Qu'est ce qu'une recherche avec opérateurs booléens ? Donnez des exemples et indiquez leur intérêt.
 - Quel est l'intérêt de la troncature. Donner un exemple.
 - Dans quelles phases de la production documentaire va servir la lecture des résumés des notices?
 - Où trouve-t-on des liens hypertextes dans BCDI ? Quel est leur intérêt ?
 - A quelle étape de la recherche s'applique la fonction panier ?
 - Indiquez la différence de procédure pour trouver des livres sur Zola et des livres de Zola.
- 4. A propos des USUELS**
 - Qu'est ce que le thesaurus de l'Encyclopédia Universalis ? Quels sont ses intérêts ?
- 5. A propos d'INTERNET**
 - Connaissez-vous la différence entre un moteur de recherche et un annuaire ?
 - Dans quel cas utiliserez-vous plutôt l'un ou plutôt l'autre ?
 - Citez des points communs avec BCDI dans la procédure de recherche ?
- 6. A propos du tri des documents**
 - Document primaire, document secondaire : quelle différence ? Citez un ou plusieurs exemples pour chacun des cas.
 - Connaissez-vous les différents types de lecture? Pouvez-vous en citer ? Et indiquer ceux qui vont servir pour le tri des documents.
- 7. A propos de l'élaboration d'un plan**
 - Connaissez-vous quelques types de plans ? En donner quelques exemples.
- 8. A propos de la bibliographie**
 - Connaissez-vous les critères conventionnels de contenu et de présentation d'une bibliographie ? Si oui, dites ce que vous en savez.

ANNEXE 3 : Exemple 1

Travail sur le « QUOI CHERCHER ? »

EXEMPLE 1 :

séance qui est réalisée pendant un TP de Sciences de la Vie et de la Terre en classe de seconde, durée 1h30.

Les modalités : salle multimédia du CDI (10 ordinateurs en réseau), les volumes du thesaurus de l'Encyclopédia Universalis (2 collections) et thesaurus Larousse (2 volumes) ; un professeur de SVT et un documentaliste.

Déroulement de la séance :

Pour mimer une démarche TPE, la question suivante est posée aux élèves :

Imaginez que vous ayez un sujet puis une problématique à choisir dans le thème "Environnement", par quoi faudrait-il commencer ?

Très rapidement les élèves dégagent l'idée qu'il faut d'abord essayer de connaître tout ce que représente ce mot et une mobilisation d'idées (brainstorming) est organisée : un secrétaire à l'ordinateur avec vidéoprojecteur ou bien tout simplement sur transparent au rétroprojecteur, note tous les mots qui jaillissent du groupe. Ensuite se dégage la nécessité de hiérarchiser les idées. Des regroupements sont faits mais pas très fouillés car le temps presse et c'est à ce moment là que l'on propose aux élèves d'utiliser :

Le thesaurus de BCDI (base de données informatisée)

Le thesaurus de l'Encyclopaedia Universalis

Et le thesaurus du Larousse

Pour l'organisation pratique, les 16 élèves sont partagés en deux groupes : 8 élèves qui sont sur un ordinateur chacun pour consulter le thesaurus de BCDI et les 8 autres, sur les thesaurus des encyclopédies ; à mi-temps on fait une rotation.

Lors de l'utilisation de BCDI les élèves sont invités à regarder le terminogramme et la liste permutée afin d'en comprendre l'utilité dans la mobilisation d'idées et dans leur hiérarchisation.

Vingt minutes avant la fin de la séance, c'est le bilan sur :

- ce qu'ils ont trouvé (des notions nouvelles se dégagent)
- l'apport des thesaurus dans cette phase précise de la recherche documentaire
- les définitions de thesaurus, liste permutée et terminogramme

A titre d'exemple, voici ce à quoi nous avons abouti :

Bilan de contenu scientifique : plan proposé pour glisser tous les mots répertoriés lors de la séance

Environnement = milieu

Artificiel

Naturel

Protection par l'homme (lois, actions)

Destruction (naturelle, par l'homme)

Bilan côté recherche documentaire :

Thesaurus = liste alphabétique de termes ou expressions reliés entre eux (pour BCDI, liste hiérarchisée).

Liste permutée = regroupement des expressions contenant le mot recherché

Terminogramme = visualisation de la liste hiérarchisée autour du mot recherché.

ANNEXE 4 : Exemple 2

Travail sur le « COMMENT CHERCHER ? »

EXEMPLE 2 : qui va se dérouler sur deux séances de 1h30 et qui sont postérieures à la séance précédemment décrite

Modalités pour les deux séances : salle multimédia du CDI + médiathèque ; Un professeur de SVT et un documentaliste.

Première séance :

Un bref récapitulatif des acquis sur les thésaurus et sur l'environnement est effectué. Puis le sujet est délimité : " Espèces animales protégées de Poitou Charentes "

Cette fois-ci le sujet est volontairement très pointu ; ce qui pose le problème " où chercher ? ". On propose alors aux élèves de répertorier tous les articles correspondant au sujet dans la revue " Charente nature " et " la Hulotte " et comme ils ne sont pas répertoriés dans la base de données informatisée (BCDI) on propose aux élèves de réaliser une " mini " base de données. Pour cela il faut collecter les informations et on invite les élèves à remplir des notices BCDI (cf. ANNEXE 7) avec pour chaque article (en rapport avec le sujet), dans le champ résumé, quelques idées principales. Chaque élève indique sur la liste des documents ceux qu'il a étudiés afin d'éviter les doublons. A la fin de la séance, quelques articles sont sélectionnés pour leur contenu plus substantiel et les élèves ont la consigne de remplir une notice avec, cette fois-ci, un résumé et des mots clés sur un article qu'ils choisissent et qu'on leur photocopie.

Les notices doivent être rendues avant la séance suivante afin qu'elles soient corrigées.

N.B. : les élèves de l'autre groupe de la classe terminent le travail d'inventaire commencé par les autres et vérifient le travail effectué par le premier groupe. Ainsi ils s'aperçoivent qu'on ne peut pas toujours retrouver l'article facilement lorsque les données sont incomplètes.

Deuxième séance de 1h30 :

Distribution des notices corrigées. Les élèves sont regroupés par articles et doivent, en tenant compte des corrections, faire une notice de synthèse sur transparent. Les transparents sont présentés à tout le groupe et comparés à une notice réalisée sur le même article par un documentaliste. En analysant les réponses des élèves et du documentaliste, on dégage petit à petit qu'un résumé doit répondre à qui ? quoi ? quand ? où ? comment ? pourquoi ?

Ensuite les élèves sont invités à remplir le champ thésaurus en cherchant dans le thésaurus de BCDI les termes ou expressions qui correspondent à un article choisi (le même pour tout le monde).

Les élèves prennent alors conscience que le thésaurus ne contient pas tous les mots de la langue française, que pour les mots polysémiques un seul sens est choisi. Ce qui nous permet de dégager la notion de descripteur.

Notions : mots clés, descripteurs, plein texte, thésaurus.

ANNEXE 5 : Exemple 3

Travail sur le « COMMENT CHERCHER ? » et « QUE GARDER ? »

EXEMPLE 3 :

Modalités : salle multimédia du CDI + médiathèque ; un professeur de Lettres et un documentaliste,
Petit dossier sur le thème de “ l'enfance ”

Objectifs de la séance : bibliographie sélective (pour ensuite constituer un corpus de textes littéraires).

Cette séance de 2h s'inscrit dans une progression. Les élèves ont déjà analysé le sujet, à l'aide des outils de recherche dans les usuels de littérature : index, tables des matières, thesaurus... des dictionnaires thématiques, anthologies, encyclopédies...

Dans cette séance, ils doivent interroger la base de données BCDI pour repérer des œuvres sur le thème.

Une petite investigation est faite avec eux sur la procédure à employer. Les élèves listent au tableau les différentes méthodes. Certains proposent de faire la recherche à partir des mots clés trouvés dans la séance précédente (enfant, enfance, jeunesse, jeune, adolescence...), d'autres ont déjà repéré des auteurs (Daudet, Vallès...), d'autres connaissent des titres (L'enfant, Vipère au poing...).

On en arrive à lister trois démarches :

- je fais ma recherche à partir du thème, en utilisant tous les mots clés les uns après les autres
- je recherche à partir du nom de l'auteur (mais attention au prénom)
- je cherche le titre des œuvres à condition de le connaître précisément.

Les connaissances (manipulatoires) de base du logiciel leur sont rappelées.

Pour ce qui est du thème, ils ont le choix entre la recherche “ plein texte ” et la recherche par thesaurus. Ils trouvent des notices qu'ils vont devoir sélectionner puisqu'on leur demande cinq textes.

Est abordée avec eux la notion de tri des notices et des critères qu'ils vont utiliser (thesaurus, résumés). Ils se rendent compte que certains de leurs mots ne sont pas des descripteurs et donc ils doivent faire la recherche plein texte, alors que d'autres termes appartiennent au thesaurus. Ils se rendent compte que les notices qui comportent le terme “ jeunesse ” ou “ enfance ” sont plus pertinentes lorsque celui-ci est un terme du thesaurus plutôt que s'il se situe dans le résumé. Il y a des notices hors sujet comme “ jeunesse des banques ”, “ enfance de l'art ”.

En ce qui concerne la recherche des auteurs, ils comprennent bien la différence entre chercher les œuvres de Vallès ou sur Vallès. Dans le cas présent, ils ont fait les deux recherches. La première les conduit aux œuvres intégrales (romans), la deuxième les conduit aux ouvrages critiques des œuvres comme la collection “ Profil Hatier en littérature ” qui leur sont utiles pour avoir des éléments d'analyse de l'œuvre. Ainsi, c'est une véritable cueillette documentaire utilisant de nombreux chemins pour arriver à l'information. Mais vous voyez que toutes demandent réflexion.

Comment gérer ce tri des documents ? On leur fait découvrir la fonction “ panier ” qui leur permet d'enregistrer leur sélection. Celle-ci peut être imprimée.

Les élèves abordent maintenant la notion de référence bibliographique.

A partir des possibilités du logiciel, un choix de prés/entation est opéré en référence aux normes (à faire découvrir dans les bibliographies existantes (tri par support, auteur, titre, éditeur,...)).

Les élèves effectuent donc les manipulations qui vont les conduire à l'édition de leur bibliographie.

La cote (adresse de classement dans le CDI) leur permet d'aller chercher les ouvrages sur les rayons

(Classification Décimale Universelle).

ANNEXE 6 : Transfert

**Un outil qui rendra service :
pour être un outil de communication entre les enseignants, professeurs et
documentalistes et les élèves**

CE QUE DOIT CONTENIR UN CARNET DE BORD...

Nom Prénom Classe

Thème
Sous thème
Sujet
Problématique

Date et heure de la séance

Type(s) d'ouvrage(s) consulté(s)

Accès direct au document

Support papier : catégorie de document (manuel scolaire, encyclopédie, dictionnaire, document spécialisé, revue...)

Clés d'entrée utilisée : index, sommaire, thésaurus, table des matières, glossaire, lexique..

Accès à des bases de données électroniques

BCDI2	Cédérom	INTERNET
--------------	----------------	-----------------

Nature de la requête (mots clés, expression...)

Utilisation des signes (-, *, “ , parenthèses...)

Recherche en texte intégral ou passage par thésaurus ou index,

Entrée thématique

(Langue choisie sur INTERNET)

ANNEXE 7 : Notice BCDI avant indexation (thesaurus)

Exemple de notice BCDI remplie par un élève de seconde (cf. Exemple 2 ANNEXE 4)

REVUE : Charente Nature NOM, Prénom, : PHAY Cédric, TORRES Jennifer, HONLONG Héline

Notices : Edition (Fiche vide) L:\BCDI\DATA

Type Notice	Notice générale	Niveau	Page complémentaire
Titre	Busards cendrés : opération de protection en Charente.		
Auteurs	Eronté, Geneviève / Milot, Franck.		
Document	Charente Nature 150.		
Nature	Documentaire.	Séquence	Pages 12 ~ 14. Forum
Liaison 1	<>	Liaison 2	<>
Résumé	Les busards cendrés sont des rapaces nicheurs hivernants en milieu agricole. Leur pro-géniture est gravement touchée lors des moissons. Depuis 1996, une opération de sauvegarde est mise en place avec l'aide des agriculteurs charentais, principales causes du déclin de l'espèce.		
Thésaurus			
Mots clés	busards cendrés, opération de sauvegarde, protection, animal en voie de dispari-tion.		
Divers			

Table
 Contient
 Débute

Exemple de notice BCDI remplie par un documentaliste

Notices : Edition (Fiche vide) L:\BCDI\DATA

Type Notice	Notice générale	Niveau	Page complémentaire
Titre	Busards cendrés : opération de protection en Charente		
Auteurs	Eronté, Geneviève / Milot, Franck		
Document	Charente Nature 150		
Nature	Documentaire	Séquence	p.12-14 Forum
Liaison 1	<>	Liaison 2	<>
Résumé	Les busards cendrés sont en train de disparaître en Charente. Bilan d'une étude menée en 1997 sur les taux de reproduction dans 5 nids surveillés.		
Thésaurus			
Mots clés			
Divers	busard cendré / espèce en voie de disparition / Charente / années 90		

Table
 Contient
 Débute